



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

COMITE REGIONAL COTE D'AZUR

Vélodrome de Costebelle

Chemin de l'Ermitage

83400 HYERES

ASSURANCE FAITE LE :

DETAILS D'ORGANISATION VTT

Ce document doit être adressé obligatoirement à la Commission régionale VTT au moins 6 semaines avant la course accompagné des droits correspondants.

NOM DE L'EPREUVE :

DATE :

CLUB ORGANISATEUR :

NOM DU RESPONSABLE :

TYPE D'EPREUVE (1): XC – DH – TRIAL – TRJV – ENDURO – RANDO – AUTRE (à préciser) :

NIVEAU DE L'EPREUVE (1): NATIONALE – INTERREGIONALE – REGIONALE – DEPARTEMENTALE

CATEGORIES ADMISES (1) : PUPILLES – BENJAMINS – MINIMES – CADETS – JUNIORS – SENIORS – MASTERS - TANDEMS

PARCOURS :

DISTANCE :

LIEU ET HEURES DE REMISE DES PLAQUES DE GUIDON :

LIEU ET HEURES DE DEPART :

MONTANT ENGAGEMENTS :

Reçu à l'adresse suivante :

DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

DROIT D'ORGANISATION	€
CAUTION	€
TOTAL	€
Déduire la provision versée	€
Total dû	€

Fait le :

à :

Signature de l'Organisateur responsable de l'épreuve

Visa du Président du Comité Côte d'Azur